

## ÉDITO



Chers collègues,

L'automne rime souvent avec bonnes résolutions : s'inscrire dans un club sportif, une association... A l'automne 2013, pourquoi ne prendriez-vous pas part aux travaux et réflexions de notre association ?

Si comme nous tous, vous aimez votre métier, vous cherchez à le faire connaître, reconnaître, nous avons besoin de votre soutien et de votre engagement.

Que vous soyez issus du secteur public ou du privé, si vous êtes créatifs, si vous êtes promoteurs d'idées nouvelles et que la réflexion sur l'avenir de notre profession vous tient à cœur, alors n'hésitez plus, rejoignez nous.

Au cœur du bureau national exécutif vous participerez aux travaux actuellement en cours car vous le savez tous, la biologie médicale entre dans une nouvelle ère et il n'est pas question pour les acteurs qui constituent notre groupe professionnel de rester sur le bord du chemin. Les sujets à traiter et à valoriser sont nombreux : poursuivre le travail de réingénierie des formations initiales, valoriser l'engagement des techniciens de laboratoire dans le cadre du DPC (Développement Professionnel Continu), prendre part à l'accréditation de tous nos sites et contribuer à tous les projets de réorganisation de territoire...

Vous avez besoin d'être représentés auprès des tutelles, nous, AFTLM, avons besoin de vous pour faire progresser la profession.

Rien ne doit se faire sans nous, parce vous comptez, parce nous comptons et que les patients comptent sur nous.

Bonne lecture !

## DPC ... KÉSAKO ?

Le Développement Professionnel Continu (DPC) est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour tous les professionnels de santé.

Il a pour objectif l'évaluation des pratiques professionnelles, le perfectionnement des connaissances et l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins.

Il constitue pour chaque professionnel une obligation annuelle.

Tous les techniciens de laboratoire Médical (TLM) des secteurs privé ou public pourront remplir cette obligation en participant à des programmes de formation respectant les critères de l'OGDPC (Organisme de Gestion du Développement Professionnel Continu).

Les TLM hospitaliers pourront réaliser leur DPC sur leur établissement si celui-ci est enregistré O-DPC ou bien suivre des formations, un colloque proposé par un organisme ou une association favorablement enregistrée.

Le DPC s'inscrit totalement dans la démarche d'accréditation des laboratoires.

## HCPP Présentation

Depuis 2008, deux membres de l'AFTLM, l'un titulaire et l'autre suppléant, nommés par arrêté, siègent au Haut Conseil des Professions Paramédicales (HCPP). Cette instance remplaçant le conseil supérieur des professions paramédicales créé en 1973 a été instituée par décret le 15 mai 2007 et est présidée par M<sup>r</sup> Edouard COUTY.

**Ses missions sont de quatre ordres :**

- Promouvoir une réflexion interprofessionnelle ; le champ de cette mission est large puisqu'il peut concerner les conditions d'exercice des professions paramédicales, l'évolution des métiers, la coopération entre les professionnels de santé, la répartition de leurs compétences, la formation et les diplômes ainsi que la place des professions paramédicales dans le système de santé.
- Participer en lien avec la Haute Autorité de Santé (HAS) à la diffusion des recommandations de bonne pratique et à la promotion de l'évaluation des pratiques des professions paramédicales. Depuis 2012, le Haut Conseil des Professions Paramédicales est membre de la commission scientifique de l'Organisme de Gestion du Développement Professionnel Continu.
- Formuler des propositions au Ministre chargé de la santé.
- Donner un avis sur les textes réglementaires relatifs à l'exercice, la formation ou les diplômes des professions paramédicales.

(suite en page 2)

# RENDEZ-VOUS

## • 58<sup>es</sup> Journées Internationales de Biologie 13 au 15 Novembre 2013

CNIT Paris La Défense • Paris

Session des techniciens de laboratoire - 13/11/2013

Modérateurs : E. Psaltopoulos - Présidente AFTLM.

P. Lavieville - Syndicat des Biologistes.

14h30 : la valorisation du technicien en post-analytique / libération des résultats.

15h00 : le technicien face à l'évolution des techniques : l'automatisation et l'innovation

15h30 : vers de nouveaux métiers de technicien

- le technicien en site périphérique,
- le technicien qualitatif.

16h00 : technicien : formation initiale, DPC et perspectives de carrière.

[www.jib-sdbio.fr](http://www.jib-sdbio.fr)

## • Carrefour Pathologie 18 au 22 Novembre 2013

CNIT Paris La Défense • Paris

[www.sfpathol.org](http://www.sfpathol.org)

## • Journées Professionnelles de l'AMTAB (Association Martiniquaise des Techniciens en Analyses Biomédicales)

23 et 24 Novembre 2013

Hôtel Carayou • Les Trois Ilets (Martinique)

## • 10<sup>e</sup> Journée Professionnelle de l'AFTLM

6 Décembre 2013

ASIEM • Paris

[www.antab.com](http://www.antab.com)

(suite de la page 1)

Sa composition plurielle (organisations syndicales de la fonction publique hospitalière, syndicats, associations professionnelles, et fédérations d'établissements), permet un débat collégial et contradictoire.

L'AFTLM est présente à toutes les séances du HCPP, ce qui nous permet d'être au plus près de l'actualité législative des professions paramédicales et ainsi de valoriser la diversité d'exercice de notre profession.

### Pourquoi j'ai adhéré à l'AFTLM ?

Après vingt ans en laboratoire privé, j'ai récemment intégré un laboratoire hospitalier. Ces deux expériences, montrent que les échanges sont rares et difficiles entre professionnels de différentes disciplines ou types de structure. L'AFTLM ouvre des perspectives de communication et d'échange qui manquent à notre profession. La journée professionnelle organisée chaque année me donne l'occasion de rencontrer des collègues de différents horizons (professionnels et géographiques). Le site [www.antab.com](http://www.antab.com) permet d'accéder facilement à de l'information et à une bourse d'emplois. Des questions y sont posées et chaque professionnel est libre de répondre en s'appuyant sur son expérience. Cette association est la seule structure à nous offrir la possibilité de créer du lien entre techniciens et nous permettre d'être représentés, sachant que nous sommes moins nombreux au regard d'autres professions paramédicales.

• Isabelle - TLM - secteur public hospitalier - Ile-de-France •

## Programme 10<sup>e</sup> journée professionnelle ASIEM • Paris

# aftlm

08h30	Accueil des participants.
09h00	Ouverture de la journée
09h30	Organisation et gestion de la métrologie dans un laboratoire de biologie médicale.
10h15	Apport du Maldi-TOF en microbiologie : de l'identification à l'antibiogramme.
11h00	Pause café
11h30	Le LEAN : un outil d'optimisation pour les laboratoires.
12h15	Débat et échanges autour du laboratoire de demain.
	Pause déjeuner
14h15	La Pharmacogénétique : une nouvelle discipline du laboratoire médical entre pharmacologie et génétique.
15h00	Techniques de recherche de radioactivité dans l'environnement.
15h45	Nouveaux métiers : quelles opportunités pour les TLM ?
16h30	Exercice professionnel du technicien de laboratoire en Roumanie.
17h00	Actualités professionnelles, bilan de la journée.



## BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse e.mail : .....

Grade : .....

Discipline : .....  Public  Privé

Siège social : **aftlm** <sup>cé</sup> Mme PSALTOPOULOS • 8 rue du Maréchal Joffre • F- 95390 Saint-Prix • Tél : 01 44 49 49 35 • Site : <http://www.antab.com>  
N° d'ordre : 02/1620 • JO du 18 mai 2002 • Membre adhérent de l'Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques (UIPARM) • Membre adhérent de l'European Association for Professions in Biomedical Sciences (EPBS)  
Conception-Réalisation : Odile Chalmandrier • Crédits photos : **aftlm** • Edition : Octobre 2013.

